

Réunion du conseil syndical du 4 mai 2019

Date : 4 mai 2019 à 15H **Lieu : Résidence**

Membres participants :	Présents	Absents représentés par	Absents/excusés
Lydie CORDIER		GK	
Évelyne GERI-BRIAND	X		
Pascale JEHANIN	X		
Gabriele PESTOURIE, vice-présidente	X		
Anne SAUVEE			X
Joseph BERTHIAU, président	X		
Pierre COPINE	X		
Yves COTTIN	X		
Robert GARNIER	X		
Gérard KAUFFMANN	X		
Henri RAULT	X		
Prochaines réunions : 13 juillet 2019 à 10H 24 août 2019 à 10H			

1 Organisation du conseil syndical

Suite à l'assemblée générale de ce jour et à l'élection d'un nouveau conseil syndical, celui-ci désigne comme :

- président : Joseph BERTHIAU
- vice présidente : Gabriele PESTOURIE

Les membres du nouveau conseil syndical s'accordent sur les principes régissant leurs échanges internes (mails, téléphone) et le partage de données, en particulier pour préserver la confidentialité des coordonnées personnelles. J.Berthiau proposera des modalités pratiques dans les jours à venir.

2 Terrasses A et B

Le conseil syndical prend acte du sondage effectué en assemblée générale : compte tenu du coût très élevé, du diagnostic d'étanchéité plutôt rassurant et de l'absence de risque pour la solidité des bâtiments, la quasi-totalité des copropriétaires présents ne souhaite pas investir dans une réfection totale uniquement pour des questions d'agrément.

La prochaine réunion avec le bureau d'études Batek est prévue vendredi 10 mai à 11H à la résidence. Il conviendra donc de réorienter les travaux vers des solutions plus ciblées sur l'identification et le traitement des défauts ponctuels à réparer (points d'étanchéité à traiter, gouttières et évacuation des eaux pluviales...) et/ou vers d'autres alternatives à la réfection totale.

Gabriele Pestourie et Joseph Berthiau ont prévu de participer à cette réunion, ainsi peut-être qu'un propriétaire du bâtiment A.

3 Piscine

Comme suite à quelques retours de propriétaires, en marge de l'assemblée générale, le conseil discute à nouveau de l'opportunité d'une fermeture à clé de la piscine. Il décide que la proposition attendue sera examinée prioritairement sous l'angle de la sécurité : facilité de sortie, facilité d'accès en urgence depuis l'extérieur, impossibilité de l'accès aux enfants non autorisés par un adulte responsable...

Le conseil syndical décidera alors, par voie électronique, d'installer ou non le verrou avant la saison.

4 Lampadaires

Suite au vote de l'assemblée générale, le conseil syndical décide d'activer rapidement ce dossier en reprenant contact auprès des services techniques de la Ville de Saint-Malo. J.Berthiau réactivera les archives des précédents contacts (2014).

5 Relation avec la mairie

Hors décision du conseil syndical, il est convenu que le syndicat et le syndic ne doivent s'associer à aucune démarche individuelle d'un copropriétaire auprès de la mairie de Saint-Malo, quel qu'en soit le motif, pour ne pas risquer de nuire à la relation établie pour infléchir en notre faveur, autant que faire se peut, le projet d'aménagement de la Varde (parkings et circulation en particulier), prioritaire.

6 Prochaines réunions

- Samedi 13 juillet 2019, salle de ping-pong
- Samedi 24 août 2019, salle de ping-pong